



Groupement d'intérêt Public
Atelier Manoli, Musée et Jardin de Sculptures
Siret : 13002378100011

9 rue du Suet
35780 LA RICHARDAIS
www.manoli.org

Tel. : 02 23 18 72 79 /
Tel. : 06 82 48 30 08
museemanoli@manoli.org

RÈGLEMENT DU CONCOURS PHOTOS

« carte postales 2022 »

1 – PROJET

Le GIP MANOLI dispose d'un fonds de cartes postales vieillissant, en nombre insuffisant et ne correspondant plus à la demande des visiteurs. Le GIP MANOLI souhaite renouveler sa banque d'image à destination de la communication générale du Musée, d'une part et à destination de l'édition de cartes postales vendues dans la boutique du Musée, d'autre part.

Considérant le fort intérêt des visiteurs pour la photographie in-situ, le GIP MANOLI offre la possibilité aux photographes amateurs réunis en association loi 1901 de type "club photo", de la prise de vue en intérieur et extérieur. Deux photos sélectionnées par un Jury seront éditées en cartes postales. Le renouvellement du fonds de carte postale sera, pour le reste, assuré par un ou plusieurs photographes professionnels.

2 – THÈMES DU CONCOURS

Les photos auront pour thème général la collection MANOLI présentée dans l'enceinte du Musée MANOLI. Le concours a pour but de mettre en valeur le Musée et la Collection départementale à travers deux thématiques :

- THÈME "A" : une photographie plan large considérant la ou les sculptures dans leur environnement ;
- THÈME "B" : une photographie considérant une sculpture en particulier

3 – CONDITION DE PARTICIPATION

Le concours est ouvert :

- aux Associations loi 1901 / l'Association participante est la seule personne morale autorisée à déposer les clichés participant au concours.

Le concours est fermé :

- aux photographes professionnels
- aux membres du jury
- aux personnes impliquées directement dans l'organisation, la réalisation, la mise en œuvre, la promotion et l'animation du concours.



Groupement d'intérêt Public
Atelier Manoli, Musée et Jardin de Sculptures
Siret : 13002378100011

9 rue du Suet
35780 LA RICHARDAIS
www.manoli.org

Tel. : 02 23 18 72 79 /
Tel. : 06 82 48 30 08
museemanoli@manoli.org

La participation au concours est gratuite. Les Associations de type "club photos" participantes garantissent qu'elles sont l'auteur des photographies et que les œuvres proposées sont originales et inédites. Elles cèdent gracieusement tous les droits d'exploitation attachés à ces œuvres. Les participants garantissent que les clichés ne portent pas atteinte à la vie privée et au droit à l'image des personnes et/ou des lieux photographiés, demandant les autorisations nécessaires de la personne photographiée et/ou des propriétaires des lieux privés pour la diffusion et l'édition des clichés tel que le prévoit le présent règlement. La responsabilité de l'organisateur ne pourra en aucun cas être engagée du fait de l'utilisation des dites photos. Toute œuvre qui ne répondrait pas à la thématique définie sera refusée pour le concours. La candidature implique l'entière acceptation du présent règlement, sans possibilité de réclamation quant aux résultats. L'organisateur se réserve la possibilité d'invalider à tout moment et sans préavis la participation de tout participant qui n'aurait pas respecté le présent règlement.

4 - DUREE ET DEROULEMENT DU CONCOURS

Le concours est ouvert du 30/11/2021 au 01/05/22

Les cartes postales seront éditées pour le printemps 2022. Le GIP MANOLI se réserve le droit de modifier les dates d'impression des cartes postales.

5 - MODALITES DE PARTICIPATION

Chaque participant peut présenter 10 photographies au maximum autour des deux thèmes (par exemple : 7 photos dans le thème "A" et 3 photos dans le thème "B").

Les photos pourront être :

- en noir & blanc ou en couleur
- au format paysage ou en mode portrait.

Les photos seront transmises sous forme de fichiers numériques :

- format JPEG
- poids minimum de 2 méga
- titre de la photo ou lieu de prise de vue dans le nom du fichier.

La participation à ce concours (photos et bulletin de participation dûment complétés) se fait uniquement par voie électronique :

- courriel destinataire : museemanoli@manoli.org
- objet du courriel : concours photo carte postale.



Groupement d'intérêt Public
Atelier Manoli, Musée et Jardin de Sculptures
Siret : 13002378100011

9 rue du Suet
35780 LA RICHARDAIS
www.manoli.org

Tel. : 02 23 18 72 79 /
Tel. : 06 82 48 30 08
museemanoli@manoli.org

6 - JURY DU CONCOURS ET CRITERES DE SELECTION

Un jury composé de représentants des membres du GIP MANOLI sera constitué pour sélectionner les photographies. Le jury aura pour mission de sélectionner les photographies des candidats, présentées de façon anonyme. Aucun signe distinctif ne doit être apposé sur les photos. Seuls pourront connaître les noms des auteurs des clichés les personnes chargées de réceptionner les œuvres.

Les photographies seront jugées sur trois aspects :

- la pertinence du sujet et le respect de la thématique
- l'originalité
- la technique et l'intérêt artistique.

Le jury sélectionnera 1 photo gagnante par thématique suivant ces 3 critères.

L'organisateur se réserve le droit d'invalider ou d'annuler tout ou partie d'une participation s'il apparaît que des fraudes ou des dysfonctionnements de toute sorte sont intervenus dans le cadre de la participation au concours. Il se réserve également le droit d'exclure les images qui porteraient atteinte à l'ordre public ou aux bonnes mœurs. La décision du jury est irrévocable et ne sera en aucun cas à justifier.

7 - LAURÉATS

Les lauréats seront informés par téléphone ou par courriel à partir du mois de mai 2022. Les résultats seront également mis en ligne sur les sites internet et pages Facebook gérés par le GIP MANOLI. Le GIP MANOLI éditera à ses frais les cartes postales et remettra 50 cartes à l'association de type "Club photo lauréate dans l'une et l'autre thématique.

8 - COMMUNICATION

Les photos numériques envoyées par les participants dans le cadre de ce concours resteront la propriété du GIP MANOLI, notamment pour leur utilisation gratuite et libre de droits dans le cadre des différentes opérations de communication du GIP MANOLI. Les photos seront conservées. Le participant autorise le GIP MANOLI à utiliser sans perception de droits d'auteurs les visuels d'œuvres pour les supports assurant la communication générale du Musée MANOLI, dans toutes les déclinaisons envisagées (affiches, flyers, cartons d'invitation, site internet, exposition, réseaux sociaux...) ainsi que pour les outils de communication à but non lucratif du Musée (réseaux sociaux, site internet, exposition...). Les participants s'engagent à céder gracieusement leurs clichés ainsi que les droits de leurs œuvres et ceci sans aucune compensation. L'auteur conserve un droit moral sur la photo produite ; le nom de l'association club photo dont l'auteur de la de la photographie fait partie sera mentionné au bas de la photo ou sur le document de promotion.



Groupement d'intérêt Public
Atelier Manoli, Musée et Jardin de Sculptures
Siret : 13002378100011

9 rue du Suet
35780 LA RICHARDAIS
www.manoli.org

Tel. : 02 23 18 72 79 /
Tel. : 06 82 48 30 08
museemanoli@manoli.org

9- COMMERCIALISATION

Les cartes postales éditées dans le cadre du concours photo seront uniquement vendues par le GIP MANOLI à la boutique du Musée MANOLI 9, rue du Suet 35780 LA RICHARDAIS

10 - CALENDRIER

01/05/2022 : clôture de l'envoi des photographies
mai 2022 : sélection des photographies par le jury
juin 2022 : édition des cartes postales

Plus d'informations :

GIP MANOLI : museemanoli@manoli.org